



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES, TENUE LE LUNDI 2 JUIN 2014 À 20 H 00 À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS MESDAMES LES CONSEILLÈRES CAROLLE BOUCHARD, COLETTE GOBEIL, JOSÉE LAVOIE, MESSIEURS LES CONSEILLERS, MARTIAL GAUTHIER, CLAUDE JEANNOTTE, MAXIME LAPOINTE

FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE SON HONNEUR LE MAIRE MONSIEUR RODRIGUE CANTIN.

352-06-14

**RÉSOLUTION : ADOPTION DE LA POLITIQUE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » :**

CONSIDÉRANT QU'au début de 2012, les treize collectivités du territoire de la MRC de Maria-Chapdeleine ont manifesté l'intérêt de se doter d'une politique municipale des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines est l'une des municipalités constituantes de la MRC qui souhaitait améliorer la qualité de vie de ses personnes aînées;

CONSIDÉRANT QU'il était alors convenu qu'au terme de la démarche, chaque municipalité aurait ses propres actions locales;

CONSIDÉRANT QU'au cours des deux dernières années, plusieurs consultations ont été tenues dans les différents milieux du territoire de la MRC de Maria-Chapdeleine, notamment dans la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines;

Il est proposé par Madame Colette Gobeil, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines adopte le plan d'action dans le cadre de la démarche « Municipalité Amie des Aînés » (MADA).

Extrait résolution 352-06-2014

COPIE CONFORME  
CE 3<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2014

NADIA GENEST,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE